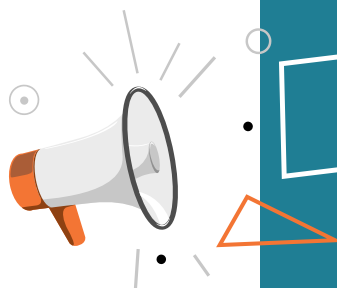


ATSEM (H/F)

ATSEM / Catégorie C



La Ville recrute

Rejoignez-nous !

Profil du candidat

- Capacité à accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens, et à l'acquisition de son autonomie,
- Techniques de jeux et activités,
- Connaissance et mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Participation à la mise en œuvre d'un programme de travail en fonction des besoins de l'enfant et de la collectivité,
- Techniques de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel,
- Techniques d'écoute, d'accueil, et de communication,
- Capacité d'observation et d'organisation,
- Sens du travail en équipe et du service public
- Rigueur, disponibilité, bienveillance, autonomie

Conditions spécifiques d'exercice du poste :

- Polyvalence en fonction de la nécessité de service
- Temps de travail : 8h à 17h45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Avantages

- Rémunération statutaire
- Régime Indemnitaire (RIFSEEP)
- Prime avantages acquis
- Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Amicale du personnel
- Temps de travail : 39h/hebdomadaires
- Congés annuels : 25 jours
- RTT : 23 jours

Conditions de recrutement

- > Le poste est à pourvoir dès que possible
- > Recrutement par voie statutaire (mutation / détachement) ou contractuelle (CDD renouvelable)
- > Type d'emploi : permanent
- > Temps de travail : temps complet ou non complet
- > Diplôme : CAP Petite Enfance souhaité



Descriptif du poste

Au sein du service des Affaires Scolaires, sous l'autorité de la Responsable du service des Affaires scolaires, de la Direction Générale Adjointe de la Vie Locale et des Solidarités, vous aurez en charge d'assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants. Vous aurez en charge la surveillance des enfants qui fréquentent la restauration scolaire, la préparation et la mise en état de la propreté des locaux et le matériel servant directement aux enfants.

VOS MISSIONS SONT LES SUIVANTES :

- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité, de l'hygiène des enfants et réalisation de petits soins
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Transmission d'informations nécessaires au bon fonctionnement du service
- Participation aux projets éducatifs
- Tenue du listing des enfants fréquentant le restaurant scolaire
- Lors du temps de restauration scolaire : encadrement et accompagnement des enfants au cours du repas ; mise en place d'activités adaptées au temps du midi
- Prise en charge des enfants avant et après le repas, avant et après l'école
- Accompagnement des enfants à la sieste – La surveillance de la sieste est normalement assurée par l'ATSEM de la section des petits mais les ATSEM des autres sections doivent venir en soutien
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants